

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

Saint-Péray

le Mag

HIVER
2022-2023

N°64



6 CITOYENNETÉ

ACTUALITÉS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

INVITATION
VŒUX 2023

Mardi 10 janvier
à 19 h
au CEP du Prieuré

22 SOLIDARITÉ

SEMAINE BLEUE



Saint-Péray, territoire de

RhôneCrussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

ÉDITO	3	20	CULTURE
RETOUR EN IMAGES	4	21	AGENDA
CITOYENNETÉ	6	22	SOLIDARITÉ
SPORT	9	24	RESSOURCES HUMAINES
ENVIRONNEMENT	10	25	ÉCONOMIE
ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE	12	26	TRIBUNES
FINANCES	14	27	ÉTAT CIVIL
AMÉNAGEMENTS - VOIRIES - BÂTIMENTS	16	28	FÊTE DES VINS ET DU JUMELAGE
INTERCOMMUNALITÉ	18		



VOTRE RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE MENSUEL
Recevez cette lettre municipale, inscrivez-vous sur :

www.st-peray.com

Infos pratiques

PERMANENCE DES ÉLUS
TOUS LES SAMEDIS MATIN
DE 9 H À 12 H

ACCUEIL ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
04 75 81 77 77

SERVICES TECHNIQUES
URBANISME
04 75 81 77 70

ESPACE ENTREPRISES - EMPLOI
04 75 81 77 86

ESPACE MIALAN - JEUNESSE - SPORT -
ANIMATION AFFAIRES SCOLAIRES
04 81 16 08 07

CRÈCHE LES LOUPIOTS
04 75 40 64 20

CEP DU PRIEURÉ
04 75 74 77 00

RÉSIDENCE MALGAZON
04 75 40 41 03

MÉDIATHÈQUE
04 75 40 41 42

POLICE MUNICIPALE
04 75 25 85 04

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RHÔNE CRUSSOL
04 75 41 99 19

HÔTEL DE VILLE 8 H | 12 H ET 13 H 30 | 17 H 30 + TOUS LES MARDIS JUSQU'À 18 H 30

secretariatgeneral@st-peray.com www.st-peray.com 04 75 81 77 77

MAIRIE DE SAINT-PÉRAY - 07

Édito



Après deux années marquées par la crise sanitaire, 2022 nous a permis de retrouver une vie presque normale.

Les fêtes de décembre arrivent avec leurs côtés festifs et joyeux mais c'est dans un contexte bien particulier que nous allons passer cette fin d'année : la terrible guerre en Ukraine, la fragilité d'un monde où les inégalités et les crises frappent beaucoup de populations, le changement climatique nécessitant de profondes mutations. Nous sommes évidemment tous concernés, élus, décideurs mais aussi chaque individu. Nous devons modifier nos comportements, nos habitudes et ce n'est jamais facile ! Il faut tout mettre en œuvre pour accompagner et encourager les initiatives avec bienveillance, afin de tendre à un environnement facilitant le bien vivre ensemble. Dans les périodes difficiles, les ressources de chacun et la force du collectif permettent de faire face.

L'équipe municipale, bien modestement, mais avec détermination fait de son mieux. Je veux saluer ici l'ensemble des élus, pour leur engagement, le plus souvent bénévole, au service des saint-pérollais. Les agents présents à nos côtés tout au long de l'année sont précieux, merci pour leur travail et leur implication. Je tiens à remercier une nouvelle fois, les acteurs qui contribuent à la vie de notre belle commune, les bénévoles des associations, les entreprises et tous ceux qui donnent de leur temps pour les autres, et ils sont nombreux chez nous ! Cette nouvelle édition du « Mag » vous permettra de mesurer le travail effectué, les engagements tenus et les objectifs fixés pour les années à venir. Nous reprendrons en 2023, les rencontres avec vous, par les rendez-vous de quartiers, les réunions publiques et les ateliers citoyens. N'hésitez pas, au-delà de ces temps forts, à venir nous rencontrer en Mairie, pour échanger, proposer, bref être acteur de la vie locale. Enfin, vous êtes toutes et tous invités à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu au Cep du Prieuré le mardi 10 janvier à 19h. Ce moment convivial d'échanges est une belle occasion de se rencontrer. Nous vous attendons nombreux.

*Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous
de très belles fêtes, et une très bonne année 2023.*

Jacques Dubay, Maire de Saint-Péray
et l'Équipe Municipale
vous invitent à la

cérémonie des vœux 2023

mardi 10 janvier 2023 à 19 h, au CEP du Prieuré.



Retour en images

Sac Ados : un été ludique



Le centre de loisirs « Sac Ados » multiplie les sorties et les activités pour le plus grand plaisir des jeunes de 3 à 17 ans.

L'Harmonie de Saint-Péray enchante Malgazon



Dimanche 11 septembre, les résidents de Malgazon ont eu le plaisir d'assister à une aubade musicale jouée par l'Harmonie de Saint-Péray. Un moment festif très apprécié avec, au programme, des airs de leur jeunesse.

14 juillet : Jean Gourdon mis à l'honneur



Cette année, la fête nationale du 14 juillet a été marquée par un temps fort et d'une grande émotion. En effet le Centre de Secours s'appelle désormais, la caserne « Lieutenant Jean Gourdon », et une plaque en sa mémoire a été inaugurée à l'entrée du site.

21^e Édition de la Ronde de Crussol



750 coureurs ont répondu présents à la 21^e édition de la Ronde de Crussol! Tous étaient ravis des parcours et de la beauté des paysages traversés!

Cinéma, la tête dans les étoiles



Un public nombreux et conquis a assisté à deux projections sous les étoiles : Les Crevettes pailletées et Le Roi Lion, le film.

Fête des vins et du Jumelage, un retour en fanfare



Quel plaisir de se retrouver dans une ambiance festive, conviviale et bon enfant!

Forum des associations 2022



Samedi 10 septembre, les associations saint-pérolaises étaient présentes au CEP afin de mettre en avant leurs activités culturelles ou sportives.

Conférence France Alzheimer



Belle affluence pour cette conférence-débat sur la maladie d'Alzheimer. Les élus ont rappelé la volonté de la commune d'ouvrir une antenne sur Saint-Péray.

Nouvelles portes ouvertes à Beauregard



Vous avez été nombreux à venir découvrir ou redécouvrir ce site remarquable acquis par la ville de Saint-Péray en janvier 2021. Un beau moment de convivialité, d'échanges et de partage qui a ravi les visiteurs.

Accueil des nouveaux saint-pérolais



Samedi 26 novembre, le maire et les élus ont accueilli les nouveaux saint-pérolais. L'occasion pour eux de présenter la commune, ses services, ses associations, ses événements ou encore ses travaux.

Passation de commandement chez les Spahis



Le 23 septembre dernier, a eu lieu place de l'Hôtel de Ville Gérard Mallen la passation de commandement entre le Capitaine Johan et le Capitaine Baptiste. Ce fut l'occasion de réaffirmer les liens étroits entre le 7^e Escadron du 1^{er} Régiment de Spahis et sa ville marraine : Saint-Péray.

Des centenaires à Malgazon



Élise Valette



Augusta Balmelle

Élise Valette et Augusta Balmelle ont soufflé leurs 100 bougies à l'EHPAD Malgazon entourées de leurs proches. Les élus ont tenu à leur décerner la médaille de la Ville.

ACCUEIL CHALEUREUX DES COLLÉGIENS ALLEMANDS EN MAIRIE !

Les élus et le Comité de jumelage de la ville de Saint-Péray ont eu le plaisir d'accueillir les collégiens de Gross-Umstadt accompagnés de leurs enseignantes, Mesdames Meseth, Henning et Behnke. Le Maire a souligné l'importance de ce lien entre nos deux villes, malheureusement distendu à cause du Covid depuis trois ans. Il a fait un retour sur l'historique du jumelage entre Gross-Umstadt et Saint-Péray. Il a rappelé l'essence de cette démarche initiée par le Maire de l'époque, Gérard Mallen, en 1966. Puis un temps d'échange a donné lieu à des questions pertinentes des élèves, suivi d'un moment de convivialité autour de gourmandises. Ils ont été rejoints par leurs correspondants saint-pérollais, élèves du collège de Crussol pour une activité linguistique liant la connaissance du marché hebdomadaire à leur enseignement.



FÊTE DES VINS À GROSS-UMSTADT : LA WINZERFEST !

À l'occasion de la traditionnelle Winzerfest, une délégation saint-pérollaise représentée par des élus, des membres du Comité de jumelage en présence d'Illona et Elsa, nos reines nouvellement élues, s'est rendue dans notre chère ville jumelle du 16 au 18 septembre. Les festivités ont été ponctuées par le couronnement de la reine. Un défilé magistral et coloré le tout dans de belles ambiances musicales. Un accueil toujours très chaleureux de la part de nos amis allemands et tout particulièrement de René Kirch, le nouveau maire de Gross-Umstadt.



FÊTE DU CHEVAL À ASSO !

Le 30 septembre dernier, une délégation de Saint-Péray s'est rendue à Asso à l'occasion de la traditionnelle Fête du cheval. Le maire, Tiziano Aceti, a rappelé les relations d'amitié entre nos deux villes marquées cette année par le 20^e anniversaire du jumelage. Des représentants des délégations de Santo Tirso, Gross-Umstadt, ainsi que la Reine des Vins et du Jumelage, ses deux Dauphines et des représentants du Comité de jumelage de Saint-Péray avaient aussi tenu à être présents.

Lors de la cérémonie, le GASP (Groupe des Amis de Saint-Péray) basé à Asso, un des acteurs à l'origine du jumelage et toujours très actif, a été mis à l'honneur.

Asso a offert à Saint-Péray une réalisation d'un artisan transalpin symbolisant le lien étroit entre nos deux communes. Le banc offert par Saint-Péray lors de la traditionnelle cérémonie du jumelage avait trouvé sa place dans la salle de cérémonie officielle.



DEVOIR DE MÉMOIRE DU 11 NOVEMBRE

Les Saint-Pérollais sont venus nombreux pour la commémoration de la Victoire et de la Paix, rendant ainsi hommage à tous les soldats morts pour la France. Le cortège est parti de la Mairie pour rejoindre le monument aux morts. De nombreux jeunes, du collège et des écoles, accompagnés de leurs enseignants, ainsi que du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et des représentants d'associations avaient aussi tenu à honorer l'invitation de la Mairie et de l'UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants).

Le traditionnel dépôt de gerbes a eu lieu après la lecture émouvante de textes par les enfants. L'affluence à chacune de ces cérémonies témoigne de l'attachement au devoir de mémoire de cette période difficile de notre histoire.

Merci à l'Harmonie, aux représentants du Centre d'Incendie et de Secours, à la Police Municipale, aux représentants du monde combattant et à l'ensemble des porte-drapeaux pour leur présence. Merci aux collégiens pour leur participation très remarquable, ainsi qu'aux élèves des écoles élémentaires de la commune. Merci en particulier au président de l'UFAC, Philippe Lusson ainsi qu'à son équipe pour leur aide à l'organisation de cette journée de commémoration et de souvenir.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : LE CMJ



Réunions de commissions

Les groupes de travail se sont réunis et ont pu échanger avec les différents intervenants afin de préparer au mieux leurs projets.

Le groupe « Environnement » a pu travailler sur la plantation d'arbres sur la commune, l'installation de bennes à ordures mais également sur l'organisation d'une journée de ramassage des déchets qui se tiendra au printemps.

Le groupe « Jeunesse » a quant à lui, travaillé sur les différents échanges possibles entre CM2 et 6^e.

Enfin, le groupe « Solidarités » a pu rencontrer la direction de Malgazon afin d'organiser des activités avec les résidents...



Fête des vins et du Jumelage

Première Fête des Vins et du Jumelage pour le CMJ ! Les jeunes ont pu déambuler dans les rues de Saint-Péray sur un char indien. La bonne humeur était au rendez-vous pour cette première rencontre de l'année scolaire.

PREMIERS « ATELIERS CITOYENS » À SAINT-PÉRAY

Lundi 7 novembre, les élus ont convié les habitants aux premiers « Ateliers Citoyens » au CEP du Prieuré.

La municipalité, ayant à cœur de prendre en compte les besoins exprimés par les habitants, avait choisi 3 thèmes : Urbanisme, Finances et Mobilités.

Des échanges très intéressants ont ainsi pu avoir lieu entre les saint-pérollais et leurs élus.

Malgré une faible participation, cette expérience réussie sera renouvelée autour d'autres thématiques au cours du premier trimestre 2023. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou par mail à secretariatgeneral@st-peray.com.



STADE DE LA PLAINE, UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL

L'extension de la toiture de la buvette de la salle Yves Dupont au stade de la Plaine s'est terminée en octobre. Le montant total de cette réalisation s'élève à 85 000 € et a été subventionné à hauteur de 60 % par des aides de l'État et du Département de l'Ardèche. Cet investissement permettra d'améliorer l'accueil des visiteurs et des footballeurs du RCF 07 : Rhône Crussol Foot 07 !



DES NOUVELLES DE NOS CHAMPIONS SAINT-PÉROLLAIS

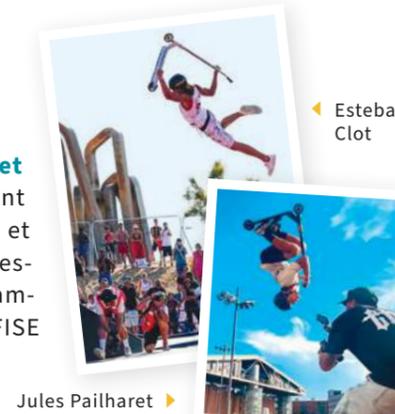
Théo Ducher, 10 ans, est élève de CM2 à l'école des Brémondrières. Il pratique les arts martiaux et plus particulièrement le judo et jiu-jitsu brésilien au sein du club voisin de Guilherand-Granges : A2G. Dimanche 19 juin, au Grand Dôme de judo de Villebon en région parisienne, il devient champion de France 2022. Une performance exceptionnelle pour ce jeune mais aussi pour le club qui, au passage, va terminer premier club de France.

Michel Seignobosc, pour sa première participation au redoutable Spartathlon reliant Athènes à Sparte, a bouclé les 246 kilomètres de cette épreuve mythique d'ultrafond en 35 h 54 se classant 167^e sur 390.



Florian Rigaud, vainqueur cette année de plusieurs trails : la « Picante » de la Ronde de Crussol, le trail de la « Chaussée des géants » et le trail Muzolais.

Esteban Clot et **Jules Pailharet** se sont quant à eux brillamment illustrés sur les bowls français et internationaux, décrochant respectivement les titres de champion d'Europe et de 10^e au FISE de Montpellier.



ST-PÉRAY

Les Foulées de Noël

18 DÉCEMBRE 2022

- 5 courses
- 500 à 9 000 m
- Place de l'Hôtel de Ville à partir de 17 h

Renseignements: 04 81 16 08 07 | www.st-peray.com
Inscriptions: www.lesportif.com

VILLE DE Saint-Péray | [lesportif](http://www.lesportif.com) | BADO

Si vous connaissez des sportifs saint-pérollais qui mériteraient d'être mis à l'honneur, appelez le service des Sports au 04 81 16 08 07.

SERVICE RÉSA⁺ : QUARTIERS DE LA MOULINE ET DE MONNERON

Le saviez-vous ?

Les habitants des quartiers non desservis par une ligne de bus régulière peuvent s'inscrire au service RÉSA⁺ de Citéa. Ce service fonctionne sur réservation en fonction d'une plage horaire précise. Un véhicule aux couleurs de Citéa vient vous chercher à l'arrêt convenu lors de la prise de rendez-vous et vous emmène vers l'arrêt de correspondance, vous permettant ensuite d'emprunter les lignes du réseau Citéa, moyennant le prix d'un ticket bus aux tarifs habituels. Il suffit de s'inscrire au service.

Comment utiliser le service RÉSA⁺ ?

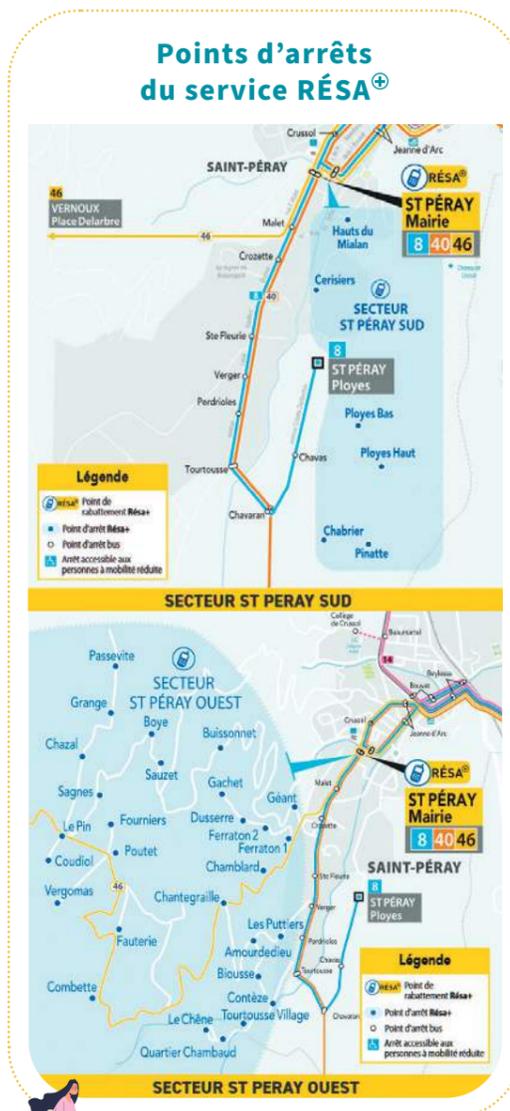
Inscrivez-vous : l'inscription est obligatoire et gratuite. Il vous suffit de compléter la fiche d'inscription à télécharger sur vrd-mobilites.fr ou de vous rendre dans les agences Citéa.

Des horaires libres : voyagez du lundi au samedi - horaires différents selon le secteur - et le dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.

Réservez votre trajet : vous pouvez réserver votre voyage par internet sur vrd-mobilites.fr ou téléphoner au **04 75 600 626** au moins 2 heures avant votre départ, aux horaires suivants : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Rendez-vous à l'arrêt ! Quelques minutes avant l'heure convenu, présentez-vous à l'arrêt. Un véhicule Citéa viendra vous chercher pour vous conduire à l'arrêt souhaité et vous permettre de faire une correspondance avec les lignes régulières du réseau Citéa.

Quel tarif ? La tarification est la même que sur le réseau Citéa. Validez votre titre à chaque montée y compris en correspondance ou achetez un billet auprès du conducteur, ou par SMS, envoyez Citéa au 93200.



TOUS À L'ÉCOLE À VÉLO

Les journées « Tous à vélo » initiées en 2020 sont devenues un rituel pour tous les établissements scolaires de notre commune.

Ces journées sont organisées par les différentes fédérations de parents d'élèves, le club citoyen du collège, le groupe déplacement de l'association Yapluka, accompagnés des services municipaux.

Le moment d'échange après chaque journée permet aux agents de la Ville d'apporter des améliorations techniques sur les parcours ou des signalisations supplémentaires. Les associations mobilisent chacune leur public et motivent les familles. Le groupe déplacement associatif apporte son aide bénévole pour contribuer à

la prévention et la sécurisation aux côtés de la Police Municipale.

La première journée a eu lieu vendredi 21 octobre sous un temps peu clémente mais qui n'a pas démobilisé les familles.

Ainsi, les élèves sont invités à se rendre à l'école par des modes actifs tous les jours et chaque vendredi veille de vacances scolaires. L'initiative est soutenue par une organisation facilitante : des accompagnateurs, des bénévoles postés aux carrefours les plus difficiles à appréhender à vélo...

Les prochaines dates sont les 3 février, 6 et 7 avril, ainsi que le 16 juin 2023.

ENTRETIEN DU MIALAN

L'état des lieux réalisé sur le Mialan en 2021 a permis de repérer l'emprise de la flore et la présence d'embâcles nécessitant la réalisation de travaux de restauration et d'entretien de la végétation aux abords de la rivière. À cet effet, certains propriétaires riverains reçoivent actuellement des conventions à signer pour permettre l'accès à la rivière et débiter dès le mois de janvier ces interventions, par tronçons selon le plan défini par le SMEC (Syndicat Mixte Eyrieux Clair).

À savoir que l'intervention de la collectivité ne se substitue pas au devoir d'entretien régulier du cours d'eau qui incombe aux propriétaires riverains.

En 2023, seront concernés :

- la partie en aval du pont de chemin de fer ;
- la partie en amont du pont de la route du Puy ;
- le Gergne.



L'objectif sera de préserver le patrimoine naturel (vie piscicole, protection de la faune, flore, l'état du biotope, limiter la propagation des invasives, etc.) mais aussi de réduire les risques d'inondation et d'érosion. Les travaux consisteront donc essentiellement en des travaux forestiers d'abattage, façonnage, billonnage et mise en dépôt de certains arbres ciblés, parfois du « recépage » (conservation d'un à plusieurs brins par cépées sur des zones de taillis), démontage des embâcles qualifiés à risques, et le dessouchage (déracinement des essences ligneuses poussant en travers du lit de la rivière).

ÉCO-PÂTURAGE

L'expérience, menée durant deux mois cette année, a permis d'observer l'effet du pâturage des moutons sur la végétation des berges du Mialan. Sur la Renouée du Japon (plante invasive ciblée par l'opération), l'impact est bien réel dès trois jours de pâturage. Même si la plante repousse, elle repousse moins haut. Certaines tiges meurent. Pour ce qui est de l'entretien courant de la rivière, notamment sur les peupliers qui ont une pousse assez rapide, l'impact est aussi notable mais l'arbre repousse plus touffu. L'expérience sera donc poursuivie en arasant les peupliers au préalable dans les zones où ils sont trop nombreux et trop gênants pour l'écoulement en cas de crue. Les brebis pourront empêcher la repousse en broutant les jeunes pousses. Pour ce qui est de la Renouée, l'expérience devra être renouvelée durant plusieurs années afin de voir si ce mode d'entretien permet d'épuiser la plante et finalement de l'éradiquer du lieu.



En 2023, le troupeau sera donc à nouveau missionné et la tâche qui lui sera confiée sera plus étendue, étant donnée la performance des ovins qui ont aussi conquis les habitants. Les saint-pérollais auront le plaisir de les retrouver durant plusieurs mois du printemps à l'automne. Les élèves des écoles seront invités à découvrir la vie des animaux, et un temps de rencontre avec l'éleveuse sera également proposé à tous les habitants.

Pour toute information à ce sujet, vous pouvez consulter le site internet du SMEC www.eyrieux-clair.fr

Éducation - Enfance Jeunesse

SEPTEMBRE 2022 : 1 335 ÉLÈVES ONT FAIT LEUR RENTRÉE À SAINT-PÉRAY

Début septembre, 1 335 jeunes saint-pérollais ont retrouvé les bancs des écoles et du collège. Après deux ans de crise sanitaire et le retour de conditions quasi normales, les projets pédagogiques ont repris et les établissements retrouvent leur dynamisme. C'est ainsi que le collège a renoué avec les échanges linguistiques avec nos villes jumelles et les séjours européens.

Nous souhaitons une très belle année scolaire aux élèves, équipes pédagogiques et personnels qui participent pleinement à la vitalité des établissements saint-pérollais !



▼ École du Quai.

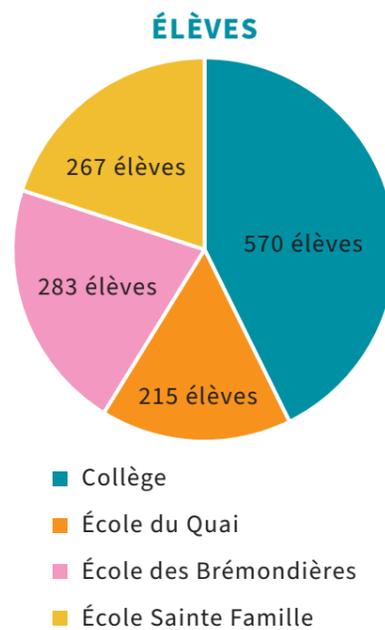


▲ École des Brémondrières.

▼ Collège de Crussol.



▼ École Sainte Famille.



PLANTATION DES OLIVIERS



Le CCAS de Saint-Péray tenait à remercier comme il se doit les équipes pédagogiques et les élèves des écoles des Brémondrières, de la Sainte Famille et du collège de Crussol pour leur participation à la journée intergénérationnelle du 2 juin. Pour immortaliser ces moments de partage et de convivialité entre aînés et adolescents, la commune leur a offert symboliquement un olivier. Les arbres, objets de toutes les attentions, ont été plantés par les élèves eux-mêmes dans les cours de leur école respective.

DES REPAS PLUS QUALITATIFS À LA CANTINE

Depuis le 1^{er} septembre, avec un marché renouvelé, les repas servis dans les cantines des écoles publiques comptent désormais 60 % de produits de qualité (labellisés) dont 30 % (taux évolutif de 5 % par an) de produits bio.



À l'issue d'une période de test dans nos cantines et d'une concertation avec les parents, nous avons donc souhaité aller plus loin que les exigences de la loi Egalim qui impose l'utilisation de 50 % de produits de qualité et 20 % de produits bio. Afin de limiter le gaspillage, les repas proposés ont 4 composantes au lieu de 5 mais l'équilibre alimentaire est préservé.

Dans un contexte économique difficile et malgré une hausse de 10 % des tarifs du prestataire, la commune a souhaité atténuer l'augmentation pour les familles en la plafonnant à 5 %.

Après le remplacement de la vaisselle plastique au profit d'une matière biosourcée en 2021, préconisée pour 2025 par la loi Egalim, les élus de Saint-Péray, convaincus des vertus du bien manger et des enjeux de la transition écologique, souhaitent prendre de l'avance sur le sujet « manger bon, bio, local » en sensibilisant les plus jeunes.

UNE PÉRIODE ESTIVALE PROPICE AUX TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

L'été 2022 a vu la finalisation d'un projet phare à savoir la réfection totale de la cour de l'école du Quai avec notamment la pose de mobilier qui vient compléter ce programme « cour Oasis » : coût des travaux 200 000 € HT financés à 60 % par l'Agence de l'Eau. Dans cet espace désimperméabilisé et végétalisé, des bancs, des tables et des modules de motricité ont été installés pour que chacun puisse trouver un espace adapté à ses besoins pour jouer, pour échanger ou se reposer. Cette réalisation a été inaugurée le 26 septembre en présence des familles, des enseignants, des entreprises, des élus et des services municipaux.

Toujours à la recherche de solutions pour lutter contre la chaleur, des ombrières très esthétiques ont

également été installées au-dessus des baies vitrées aux Brémondrières « maternelle » et des stores intérieurs ont été posés à l'école maternelle du Quai.

De nombreux travaux ont également eu lieu à l'intérieur des bâtiments : peinture des couloirs, pose de rideaux occultants et réalisation de placards aux Brémondrières « maternelle », changement des radiateurs, travaux électriques, équipement des classes maternelles en vidéoprojecteurs...

Un grand merci aux agents des services techniques qui ont réalisé, malgré la chaleur, une grande partie des travaux dans les bâtiments ! Progressivement toutes nos écoles seront entièrement rénovées pour le bien-être des élèves et des personnels qui y travaillent !

BOURSE AU PERMIS

Les faibles ressources des jeunes peuvent être un frein à l'obtention du permis de conduire, atout indiscutable pour décrocher un emploi ou une formation. Consciente de ces difficultés, la municipalité a relancé son opération bourse au permis. Si tu as plus de 16 ans et que tu es inscrit dans une auto-école saint-pérollaise alors tu peux prétendre à une aide de 400 €. Ce soutien de la Ville vient en contrepartie d'une participation de 20 heures à des missions d'intérêt général.

Pour plus d'informations, contactez le service jeunesse de la mairie de Saint-Péray : centredeloisirs@st-peray.com





MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

Le vote du budget est une étape importante dans la vie d'une commune : il détermine chaque année l'ensemble des actions décidées par l'équipe municipale.

Le Budget se présente en deux parties :

- la section de fonctionnement (dépenses courantes) ;
- la section d'investissement (équipements de la commune, remboursement de la dette).

Le **Budget Primitif**, voté avant le 15 avril de chaque année, est composé de dépenses et recettes prévisionnelles en fonctionnement et en investissement.

Il peut être amendé en cours d'année par le biais de **décisions modificatives**.

Le **compte administratif** est le bilan financier de l'ordonnateur (le maire).

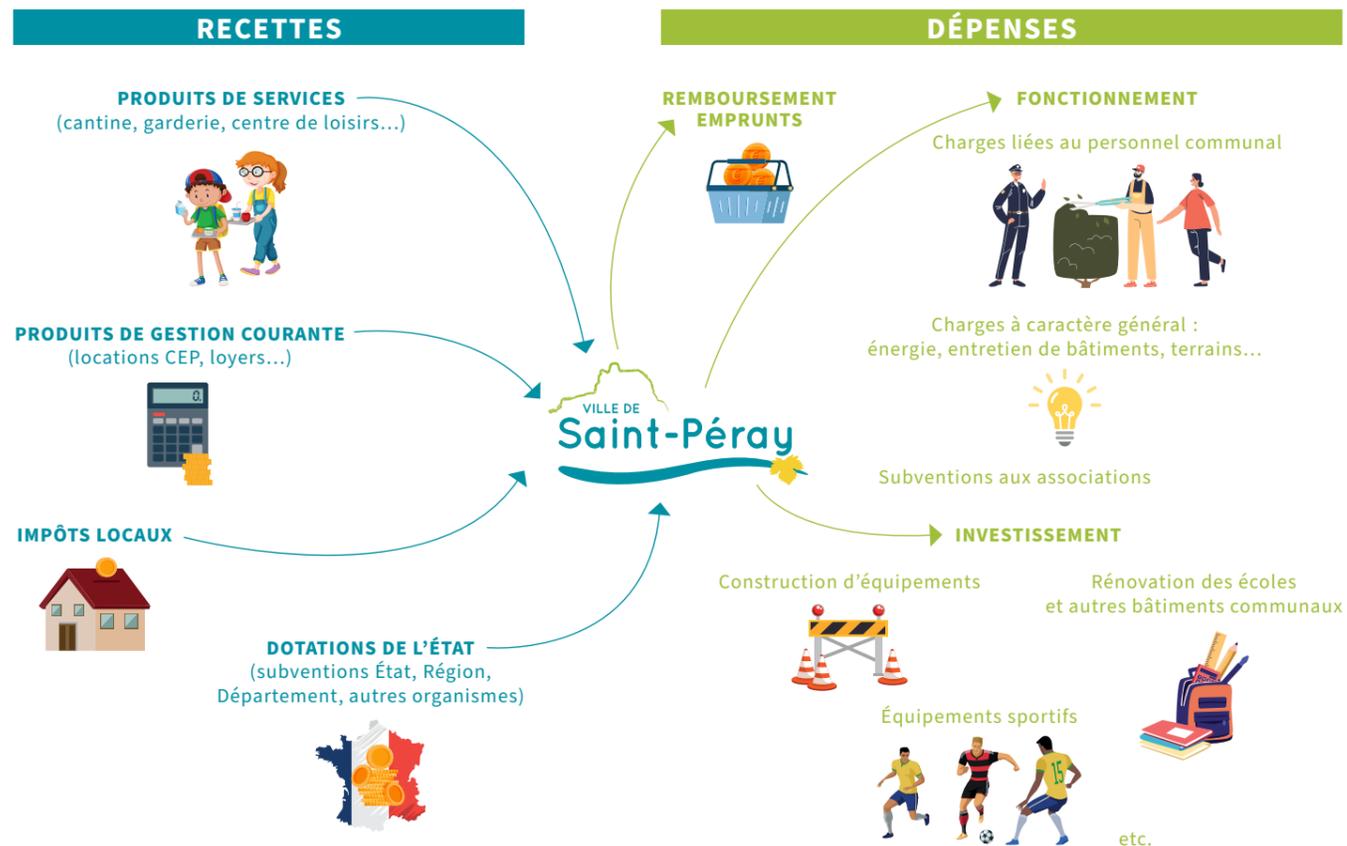
Le **compte de gestion** est élaboré par le comptable de la collectivité (Trésor public).

À compter de 2024, le **Compte Financier Unique** se substituera à ces deux comptes de façon généralisée dans toutes les collectivités locales.

Les étapes de préparation et de vote du budget



Principaux éléments composant le budget



POINT BUDGET AU 30 SEPTEMBRE 2022

La situation budgétaire au 30 septembre 2022 est bien maîtrisée, les pourcentages de réalisation sont satisfaisants.

Toutefois, l'explosion du coût de l'énergie, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires au 1^{er} juillet 2022, entraîneront indéniablement une hausse des dépenses de fonctionnement.

À titre d'exemple : dépenses d'énergie au 30 septembre 2021 : 208 934 € contre 257 117 € au 30 septembre 2022, soit une augmentation de plus de 20 % !

L'extinction de l'éclairage public, la nuit, de 23 h à 5 h, a permis de contenir ce poste de dépenses.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉELLES
5 245 793 €
SOIT 70,75 % DE RÉALISATION

RECETTES RÉELLES
5 757 052 €
SOIT 76,15 % DE RÉALISATION

SECTION D'INVESTISSEMENT



Aménagements Voïries - Bâtiments

RÉFECTION DES CHAUSSÉES « SUITE »

Le plan pluriannuel de réfection des chaussées se poursuit sur la partie rurale de la Commune. La compétence voirie étant communautaire les revêtements bicouches des sections suivantes ont été repris par les agents de la Communauté de Communes Rhône Crussol (CCRC) pour un budget total de 72 329 € :

- chemin de Roussier ;
- chemin de Vergomas ;
- chemin de Lorient ;
- impasse des Guérets.
- chemin de Dublière ;



TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Tout au long de l'année et particulièrement à l'approche de la Toussaint, la ville de Saint-Péray est à pied d'œuvre pour que les familles voulant venir se recueillir sur la tombe d'un proche le fassent en toute quiétude et dans les meilleures conditions. Ainsi des allées et des contre-allées ont vu leur revêtement remplacé par de l'enrobé ou un tout nouveau revêtement minéral durable, ce qui facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite. Parallèlement les agents municipaux ont veillé à nettoyer l'ensemble des parties communes du cimetière et à raviver ses espaces verts.

Coût des travaux : 36 000 € HT.



PROLONGEMENT DE LA VOIE DOUCE RIVE GAUCHE DU MIALAN

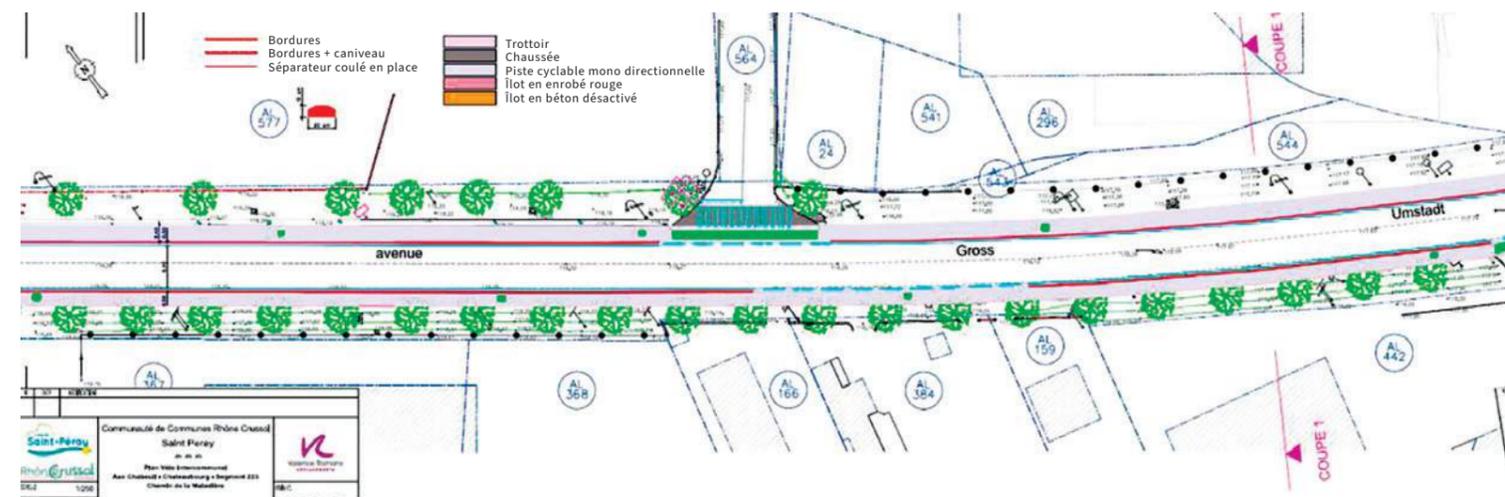
Début juillet, les travaux d'aménagement de la voie douce sous le pont de Toulaud, ont débuté le long du Mialan. L'objectif est de permettre aux habitants d'emprunter ce tronçon pour rejoindre plusieurs quartiers au Sud de la commune en toute sécurité. Merci aux entreprises ainsi qu'aux agents des services techniques qui ont travaillé dans des conditions difficiles en raison de la canicule. Coût des travaux : 65 000 € subventionnés à hauteur de 40 %.

Cette nouvelle portion est utilisable depuis la mi-août pour le plus grand plaisir des nombreux usagers.



L'AVENUE DE GROSS-UMSTADT SE MET AU DIAPASON DES MOBILITÉS DOUCES

Favoriser et sécuriser les mobilités douces est une priorité pour la ville de Saint-Péray. Ainsi les voies douces de l'avenue de Gross-Umstadt vont faire peau neuve. Cet aménagement de la voie cyclable s'inscrit dans le plan vélo « Cycléo » du syndicat Valence Romans Déplacement (VRD). D'ici 2026, 16 itinéraires relieront 28 communes à cheval entre l'Ardèche et la Drôme. À Saint-Péray, des travaux d'un montant de 250 000 € HT vont débiter au premier trimestre 2023 pour, à terme, relier l'avenue de Gross-Umstadt au chemin des Peyrouses.



LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) EST EN COURS DE FINALISATION

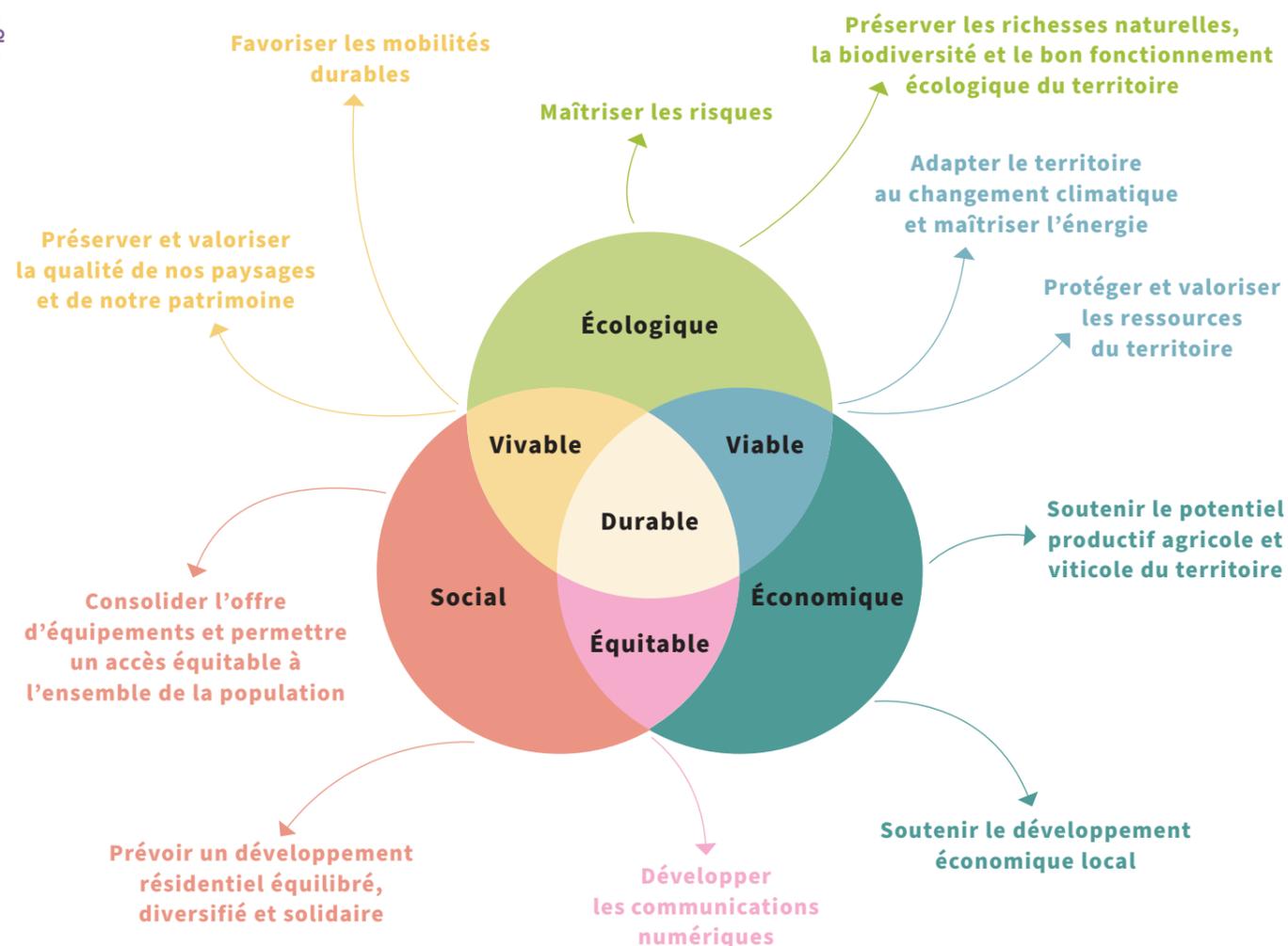
Grâce aux réponses au questionnaire envoyé aux citoyens des 13 communes de Rhône Crussol, les services de la CCRC ont élaboré une première trame de ce document fixant les grandes orientations permettant ensuite la rédaction du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUiH).

Chaque commune a pu faire part de ses remarques et proposer des correctifs en commission « urbanisme ». Cette version enrichie a été présentée et validée dans les 13 conseils municipaux, puis au conseil communautaire du 1^{er} décembre.

Ce plan vise plusieurs objectifs conciliant la nécessité de faire évoluer le territoire, de le rendre dynamique et attractif tout en souscrivant aux objectifs induits par le développement durable. Il s'agit donc de permettre à tous de vivre décemment, de produire des richesses tout en respectant des critères environnementaux.

La mise en commun des problématiques spécifiques à chaque commune nous permet non seulement de prendre conscience de la diversité et de la richesse de notre territoire mais aussi des enjeux à prendre en compte dans les futurs projets d'aménagement.

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PADD



QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PADD ?

Objectifs pour l'organisation du territoire



- Affirmer un projet qui assure un aménagement et un développement durable de l'ensemble du territoire de Rhône-Crussol riche par sa diversité, en veillant également à la bonne articulation avec les territoires voisins et aux enjeux supra-communautaires.
- Affirmer l'identité du territoire en s'appuyant sur les paysages, le patrimoine naturel, les espaces agricoles pour définir un projet environnemental.

Objectifs en matière d'environnement



- Prendre en compte les enjeux Air, Énergie, Climat dans le PLUiH.
- Veiller au maintien de la biodiversité.

Objectifs en matière d'économie et développement du tourisme



- Développer et structurer un territoire attractif, soutenir le développement économique, maintenir et promouvoir les services et commerces, notamment de proximité.
- Renforcer l'attractivité touristique.

Objectifs pour l'habitat



- Diversifier l'offre de logements pour faciliter les parcours résidentiels avec des objectifs de qualité de logements, de mixité sociale et générationnelle.

Objectifs en matière de déplacement



- Prendre en compte les spécificités des territoires de Rhône-Crussol et la diversité des besoins de déplacement dans l'offre de mobilité et les aménagements d'espaces publics et des voiries.

Objectifs en matière d'agriculture



- Préserver et développer les espaces et activités agricoles.

Les orientations générales sont déclinées en plusieurs thématiques et sont consultables sur le site internet de la commune : www.st-peray.com

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

L'équipe municipale a fait le choix d'acquérir, de restaurer et de réhabiliter deux lieux emblématiques de Saint-Péray :

- le château de Beauregard ;
- la chapelle du Prieuré.

Le château de Beauregard

Acquis par la municipalité en septembre 2020, il fait partie du paysage culturel et historique de notre ville. Construit en 1652, sur les bases d'un ancien château du XII^e siècle, il a maintes fois changé de destination, tour à tour demeure seigneuriale, restaurant, cave de vinification, mais a principalement servi de prison jusqu'en 1819. Autre fait marquant, c'est là que Louis Alexandre Faure a réussi la champagnisation du Saint-Péray, le pétillant actuel. Le château fut la propriété du Diocèse de Viviers jusqu'en 2020, date de son rachat par la municipalité.



Le potentiel du site nécessite aujourd'hui un temps d'étude et de réflexion sur les différents axes d'exploitation possibles : tourisme, œnotourisme, arts culturels ou culinaires, hébergement et accueil de qualité. Pour l'heure, seules l'enceinte et la cour du château sont entretenues. L'intérieur nécessite des travaux de restauration, de mise aux normes et de rénovation pour pouvoir être exploité et recevoir du public. Aujourd'hui et à moyen terme, ces deux espaces pourront être investis pour des animations et événements festifs portés par la municipalité. Le château de Beauregard surplombe notre ville et sera mis en valeur pour les fêtes.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce lieu emblématique, retrouvez un historique et la première étude d'opportunités sur le site de la commune : www.st-peray.com

La chapelle du Prieuré



Elle se niche sous la route de Saint-Romain-de-Lerps, dans le quartier de l'Arzalier. Cédée par l'Association syndicale « le coteau du Prieuré » pour un euro symbolique, elle a depuis retrouvé sa superbe grâce aux travaux réalisés avec l'aide de subventions du Conseil départemental et de la Région Rhône-Alpes : rénovation de la toiture et des façades, des huisseries, des ferronneries, ainsi que de ses abords.



Cette chapelle qui date du XIX^e siècle est entourée de mystères puisqu'on ne connaît pas de manière sûre son histoire. L'hypothèse la plus communément retenue est qu'elle devrait son nom au Prieur qui habitait non loin de là, rue Ferrachat. Une chose est sûre, elle n'a jamais été consacrée car aucun office religieux n'y a jamais été célébré.

Aujourd'hui parée de nouveaux atours, il ne reste plus qu'à l'investir pour des rendez-vous artistiques, culturels, viticoles ou touristiques.

FÊTE DES VINS ÉDITION 2022

La fête des Vins et du Jumelage n'est plus à présenter tant elle fait partie de la vie locale. C'est LE rendez-vous de septembre qui marque la fin de la période estivale, les vendanges, les rencontres avec nos villes jumelles mais aussi et surtout le moment festif qui réunit tous les saint-pérollais.

Trois jours de fête rythmés par les dégustations culinaires et œnologiques, les soirées animées, les rencontres sportives et culturelles : chacun s'y retrouve. Chaque édition respecte les traditions depuis plus de 70 ans mais une petite touche de nouveauté s'invite aussi tous les ans. Pour 2022, c'est le marché artisanal qui a investi la place de la Paix et les saltimbanques qui ont déambulé dans la rue de la République. Vous êtes toujours plus nombreux au rendez-vous de cet événement qui désormais rayonne au-delà de notre commune, alors réservez votre premier week-end de septembre 2023 et venez avec vos proches et vos connaissances...




Programme des festivités du 1^{er} semestre 2023

10 janvier	Vœux du Maire à la population.	12 mars	Journée Prestige de la Confrérie du Saint-Péray.
28 & 29 janvier	Saint-Péray en mode « Rire et Magie ».	8 avril	Journée BD.
3 février	Retraite aux flambeaux de la Chandeleur.	8 avril	Saint-Péray en mode « Chasse aux œufs ».
26 février	Saint-Péray en mode « Carnaval ».	11 juin	Spectaculaires.
		Du 19 au 24 juin	Semaine du « Bien-être ».

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER



Mardi 27 septembre, le CCAS de Saint-Péray, en partenariat avec l'association France Alzheimer 26/07, a proposé une conférence-débat sur ce fléau et les maladies apparentées. Mathieu Ceccaldi, professeur en neurologie à la faculté des sciences de Marseille, chef de service à l'hôpital de la Timone et membre du fonds de dotation à la recherche de France Alzheimer et Anna-Lisa Mailhe, psychologue clinicienne, ont pris la parole devant plus de 100 personnes et ont répondu aux nombreuses questions du public. Jacques Dubay et Mireille Mettra ont remercié très chaleureusement les intervenants ainsi qu'Yves Rimet, président du département de l'Ardèche et référent du groupe régional de France Alzheimer, et ses bénévoles. Les élus ont souligné l'importance d'accompagner les personnes atteintes de la maladie ainsi que leur famille. Ils ont rappelé la volonté de la commune d'ouvrir un lieu d'accueil. Cette antenne de France Alzheimer, association créée en 1985, pourrait voir le jour dans les mois qui viennent à Saint-Péray. Elle serait parrainée par Denise Falgas, référente de l'antenne de Bourg-de-Péage. Tous ont unanimement souligné l'intérêt d'un tel projet, qui va nécessiter l'engagement de bénévoles. C'est la prochaine étape de cette démarche, une nouvelle rencontre aura lieu prochainement afin de mobiliser le plus grand nombre.

LES LOCAUX DU RELAIS ALIMENTAIRE S'AGRANDISSENT

Le Relais alimentaire existe depuis 1997 à Saint-Péray et aide les familles les plus démunies domiciliées dans une des neuf communes du secteur. Les distributions ont lieu le vendredi après-midi tous les quinze jours sans interruption pour les congés d'été ou de fin d'année. Une équipe de huit bénévoles assure ces permanences et reçoit près de cinquante familles dans l'après-midi à chaque distribution. Depuis plusieurs années, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire est en nette augmentation. Cela nécessitait de trouver une solution d'espace supplémentaire pour les bénévoles du Relais alimentaire et pour le stockage des denrées... Ainsi, le local de l'association a pu s'agrandir grâce aux travaux réalisés par la commune de Saint-Péray mais l'adresse reste inchangée. Seule l'entrée du public a été modifiée puisque elle se fait désormais par la porte située au bas des escaliers du parking du Cep du Prieuré (ex-local Croix-Rouge)...



BILAN DE LA QUINZAINE SOLIDAIRE 2022

Jeudi 20 octobre, le Relais alimentaire a dressé le constat de la Quinzaine solidaire : grâce à votre générosité, l'association a obtenu un total de **798 kg** de denrées alimentaires, qui seront distribuées aux familles bénéficiaires ! La collecte a eu lieu dans plusieurs communes : Saint-Péray, Châteaubourg, Cornas, Saint-Romain-de-Lerps, Alboussière, Champis, Saint-Sylvestre, Touloud et Soyons.

Un grand merci aux trois écoles de la commune ainsi qu'au collège de Crussol pour leur implication exemplaire !

Les bénévoles du Relais alimentaire et la commune de Saint-Péray remercient très sincèrement l'ensemble des directeurs des établissements scolaires, les enseignants, les parents d'élèves, le CCAS qui ont contribué à cette fructueuse et nécessaire collecte de produits alimentaires.

Jacques Dubay, Maire de Saint-Péray et Mireille Mettra, Conseillère déléguée, ont tenu à remercier les bénévoles du Relais alimentaire qui contribuent au bon fonctionnement de cette association.

LA RÉSIDENCE DE MALGAZON SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Constituée de deux unités, la résidence Malgazon compte un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et un CANTOU-UVP (Centre d'Activités Naturelles Tirées d'Occupations Utiles - Unité de Vie Protégée), administrées par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Péray, établissement public communal, dont le Maire de Saint-Péray est le Président.

Ardèche Habitat, le bailleur social, est le propriétaire des bâtiments. À ce titre et sous la maîtrise d'ouvrage de ce dernier, plusieurs projets ont été réalisés depuis le début de l'année 2022 :

- création d'un sas d'entrée avec portes automatiques ;
- changement des menuiseries de la salle de restaurant ;
- réfection du patio intérieur du CANTOU-UVP ;
- poursuite de l'aménagement du jardin thérapeutique ;
- installation d'un composteur sur l'aire du CANTOU.



Le sas d'entrée.



Le jardin ombragé.



La salle de restaurant.

SEMAINE BLEUE : ACTIVITÉS CULTURELLES ET LUDIQUES

Dans le cadre de la semaine bleue, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Saint-Péray a proposé deux après-midi d'activités à nos aînés. Environ 100 personnes ont répondu présentes, dont les élèves du collège de Crussol, accompagnés de leur professeur.

Au programme : visite à travers la ville et découverte de l'histoire de la chapelle du Prieuré, de la maison des vins, des vignes pédagogiques et de la médiathèque, gymnastique douce, karaoké et quiz sur l'historique de la commune et de ses vignobles.

Ces deux après-midi ont ravi le public, en particulier les nombreux résidents de Malgazon et des Bains, ainsi que plusieurs élus qui avaient tenu à ce moment de partage.

Une petite collation a clôturé les deux après-midi.

Ces rencontres sont des moments d'échanges forts, de divertissement, de découverte et de convivialité, ouverts à toutes les générations.

Merci aux bénévoles de la Croix-Rouge, qui ont encadré les visites et animations. Un grand merci également à tous les participants ainsi qu'aux services municipaux sans qui ces belles journées n'auraient pu avoir lieu !



Ressources humaines

Nous profitons de chaque « Mag » de Saint-Péray pour mettre en lumière nos services municipaux. Cette édition veut remercier les services dédiés aux tout-petits, à la jeunesse, aux scolaires et au sport.

MIEUX CONNAÎTRE LE TRAVAIL DES AGENTS MUNICIPAUX



LA CRÈCHE

Le multi-accueil « Les Loupiots », dirigé par Nathalie Bout, reçoit des tout-petits de moins de 6 ans, d'une manière occasionnelle ou régulière. Située au cœur de Saint-Péray, cette structure s'inscrit dans le tissu social de la commune et propose une première expérience de vie en collectivité pour le jeune enfant. Elle est un lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissage vers l'autonomie. « Les Loupiots » contribuent au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant avec un souci de prévention, d'écoute et de soutien aux familles.

Le multi-accueil Les Loupiots accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Pour toutes inscriptions ou informations, vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 75 40 64 20 ou par mail lesloupiots.creche@st-peray.com

LE SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Karine Boghossian et son équipe de 44 agents mettent leurs compétences au service des écoles et des activités extrascolaires de la commune. Polyvalence et dynamisme sont de rigueur pour accomplir leurs missions diverses et variées :

- inscriptions scolaires ;
- relations avec les directeurs d'école ;
- gestion du budget ;
- service de restauration scolaire ;
- animation des temps périscolaires (garderie et centre de loisirs du mercredi et des vacances).

Nous remercions tout le personnel qui se mobilise au quotidien pour le bien-être des enfants.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'Espace Mialan

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ainsi que les mercredis de 8 h à 12 h.



LE SERVICE DES SPORTS

À Saint-Péray l'équipe municipale a toujours eu à cœur de faire rimer pratique sportive avec plaisir et convivialité. Philippe Péalat, directeur du Service des Sports est entouré d'une équipe motivée et dynamique composée de Delphine Fraysse et Aurélie Rousset. Ce service est à pied d'œuvre pour :

- gérer les installations sportives ;
- accompagner les associations sportives au quotidien dans leurs pratiques et leurs projets ;
- intervenir dans les écoles pour les cours d'éducation physique ;

- mettre en place des stages sportifs pendant les vacances scolaires des 9-11 ans avec le Centre de loisirs Sac Ados ;
- organiser les manifestations sportives phares de Saint-Péray : Foulées de Noël, Trophées des sports...

Un grand merci à l'ensemble des agents de ce service pour leur implication sans faille.

Économie



L'ESPACE ENTREPRISES-EMPLOI

Dédié au soutien et au développement de l'économie locale, l'Espace Entreprises-Emploi est au service des personnes en recherche d'emploi et des entreprises souhaitant se faire connaître ou recruter du personnel.

Ses actions auprès des personnes en recherche d'emploi :

- accueillir et accompagner les personnes en recherche d'emploi. L'objectif étant de faciliter leur entrée ou leur retour dans le monde du travail, en les guidant dans leurs démarches, en les orientant vers les bons interlocuteurs et en les remobilisant. Cette démarche s'effectue en complément et par un travail en réseau avec les structures dédiées (Mission Locale, Pôle Emploi, École de la deuxième chance, Cefora, Facilitateur des clauses sociales...) ;
- organiser des séances d'informations collectives sur les opportunités d'emploi et des jobs dating ;
- développer les synergies et mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises locales.

L'ACCUEIL DES NOUVELLES ENTREPRISES

Chaque année, la municipalité accueille les entreprises nouvellement installées sur la commune, afin de mieux faire connaissance. Cela n'a pas pu se faire ces deux dernières années en raison de la crise sanitaire. Aussi, c'est dans une ambiance chaleureuse que les professionnels et les élus se sont retrouvés tôt le matin du 17 novembre en mairie, autour d'un café. Ce fut l'occasion d'échanger concrètement sur les différents projets et actions portés par l'équipe municipale en faveur du développement économique local et, pour les nouvelles entreprises de présenter leur activité aux personnes présentes.



Ses missions auprès des entreprises :

- soutenir l'installation et le développement des activités ;
- assurer un rôle de prospective dans le développement économique local ;
- valoriser les entreprises du territoire, en leur assurant une visibilité par le biais de l'annuaire numérique des entreprises, de la plateforme « jaimessaintperay.fr », du Portr'éco du vendredi... ;
- apporter une aide au recrutement par une mise en relation entre la main-d'œuvre locale et les entreprises du territoire.

Quelques chiffres pour 2022 (chiffres arrêtés au 1^{er} octobre) :

- 128 personnes en recherche d'emploi accompagnées dont 80 % ont trouvé une solution d'emploi ou de stage ;
- près de 40 recrutements et emplois pourvus localement ;
- 14 jobs dating et informations collectives organisés.

L'Espace Entreprises-Emploi vous accueille en Mairie pour un accompagnement personnalisé, par téléphone au **04 75 81 77 86** ou par mail : espaceentreprisesemploi@st-peray.com.

LES INFORMATIONS COLLECTIVES ET JOBS DATING

Les informations collectives et les rendez-vous emploi (jobs dating) du deuxième semestre étaient orientés vers les métiers du tertiaire, de l'agriculture, de la logistique, de l'industrie, de l'agroalimentaire, des travaux publics, des espaces verts et de la gendarmerie. Ils ont rassemblé plus de 30 personnes, tous secteurs d'activités confondus. Des perspectives d'emploi se sont ouvertes pour plusieurs d'entre elles, notamment grâce aux échanges et apports d'informations des professionnels présents.



MAJORITÉ

La crise énergétique et ses conséquences sur le budget communal.

Les budgets communaux et en particulier celui de notre commune sont très contraints. Depuis huit ans, l'équipe majoritaire travaille à assainir les finances de Saint-Péray. Ainsi, grâce aux très nombreuses économies, nous avons maîtrisé les dépenses de fonctionnement et le poids de la dette a considérablement diminué. Ce désendettement se poursuivra jusqu'à la fin du mandat. L'année 2022 a été marquée par l'augmentation très importante du coût de l'énergie. Cette situation risque malheureusement de durer.

Les communes de notre taille ne bénéficient pas du bouclier tarifaire, ainsi c'est plus de 20 % d'augmentation sur les factures que nous avons dû absorber en 2022.

En 2023, selon les contrats, les augmentations risquent d'être multipliées par 5 voire même plus. Cela pourrait représenter plusieurs centaines de milliers d'euros.

Cette crise nous oblige à accentuer encore les économies mais aussi à accélérer tout ce qui permettra de réduire nos consommations, notamment en adoptant des comportements responsables et vertueux.

S'il est frustrant de voir les résultats de nos efforts de gestion disparaître dans la note d'électricité et de gaz, c'est bien grâce à cette gestion rigoureuse que nous allons passer ce cap, sans augmentation des taux d'imposition, tout en conservant une ville attractive et où il fait toujours bon vivre.

OPPOSITION

Petits arrangements, ça continue...

Un camping éphémère passé sous silence, mis en place sur le site du château de Beauregard durant le Crussol Festival pourtant déjà largement subventionné à hauteur de 75 000 € par la CCRC. Dans quelles circonstances ce site municipal a-t-il été mis à disposition du festival ? Aucune délibération, aucune décision municipale, aucune autorisation de permis d'aménager, juste des arrangements passés entre M. le Maire et le festival. Pourtant il a bien été question d'argent, puisque les organisateurs n'ont pas manqué de rentabiliser le site en faisant payer 15 € par nuit et par personne. Interrogé lors du CM du 22 septembre, M. le Maire n'a pas su dire combien de personnes avaient campé, se contentant de répondre qu'il y avait eu peu de monde, que c'est l'organisateur qui a tout aménagé et nettoyé, que cela n'a rien coûté à la commune. Vraiment ? Un règlement intérieur autorisait même les réchauds à gaz individuels en pleine canicule dans une zone sensible, qui a validé cette aberration ? M. le Maire m'informerait également qu'il y a eu une exonération de la taxe de séjour suite à un accord avec l'Office de tourisme. Bref, je déplore une fois de plus tous ces petits arrangements qui s'apparentent fort à une subvention municipale déguisée au profit de l'organisateur du festival. Retrouvez l'information de l'opposition sur le blog : Unfuturpoursaintperay (site sécurisé).

ILS NOUS ONT REJOINTS



Aurore, Sylviane SCOTTO	24/06/2022
Aaron, Gil TREUVEY	28/06/2022
Colin, Joseph WILD	05/07/2022
Freya HOFFMANN	11/07/2022
Nino, Eric, Yannick CHAPELLE	27/07/2022
Julia PELAEZ	02/08/2022
Milàn, Léon LEHMANN	03/08/2022
Mattéo, Antonio PRESSE	14/08/2022
Océane, Martine, Margot OLAGNON	15/08/2022
Léine BENDELLA	15/08/2022
Loïc, Daniel, Henri DEPARIS	18/08/2022
Aaron, Stéphane, Daniel ROUANET DEPARIS	19/08/2022
Giulia, Delphine, Valérie DHOSSCHE	20/08/2022
Alma, Domie, Véronique RAOUX	22/08/2022

Eugène, Olivier, Christophe BERNARDEAU	28/08/2022
Santino, Idir, Jean-Pierre EL MACHICHI	09/09/2022
Célestin DUNAND BAPST	13/09/2022
Norah, Marie-Christine, Claire LAMIAUX PRALIX	29/09/2022
Alessandro, Hugo BATTAGLIA	30/09/2022
Eric, Jacques, René TOURRE	04/10/2022
Cindy, Félicia, Shémalie MEKAL – YANDZA	06/10/2022
Zélie, Sarah GOBERT	08/10/2022
Louis, Elie, Alain LAURENT	16/10/2022
Tiffany, Mireille BALLY	18/10/2022
Oïhan, Salva Garreau JOUBERT	19/10/2022
Eloan PIERREL	26/10/2022
Harry, Paul TRAN TEMPLE	06/11/2022
Arthur BULTEZ FAURE	18/11/2022
Léon Charles Antoine JAGU	26/11/2022

ILS SE SONT UNIS



Julien, Claude BROCHOT et Laureen, Isabelle, Marie-Louise LUYTON	02/07/2022
Emmanuel, Dominique, Bernard LAGNIEN et Maude GUILLOT	02/07/2022
Jean, Yves HERRMANN et Carol PEYRONNET	02/07/2022
Samuel, Marie SAUCOURT et Elsa, Valentine, Denyse VASSELON	02/07/2022
Bruno, Paul, Marie ANGLARET et Francine, Marie-Pierre AYMARD	09/07/2022
Pierre, Stéphane, Paul GALACH et Chania AKBARALY	09/07/2022
Denis, Joseph PEYSSELIER et Marie-José SAPORITO	09/07/2022
Julien, Simon RAYNAUD DE FITTE et Julie, Régine CHAMBET	23/07/2022
Jacques, Michel, Serge LEMENICIER et Nathalie, Gilberte, Michelle MOREIRA	23/07/2022
Mathieu, Jean, Flavien BONATTO et Valentina, Teresa, Guadalupe BOSIO RIVAS	30/07/2022
Christian, Jack DA CRUZ et Jeanne CHARENSOL	06/08/2022
David, Christophe LAM KAM CHEUNG et Sandrine, Alice, Denise VILLE	20/08/2022
Théo, Jules CHAZALLET et Pauline, Noémie LAURENT	20/08/2022
Bruce, Georges, Michel ESCRIVA et Cindy, Barbara FERNANDEZ	20/08/2022
Clément, Nicolas, Léopold LAMBERT et Justine, Marie, Constance MONOLIN	27/08/2022
Loïc, Jean, Henri CHAREYRON et Julie, Pauline, Estelle SAVIDAN	27/08/2022
Alain, Noël ORGERIT et Noémie ADAMO	27/08/2022
Nicolas, Roger SAIVE et Claudia, Cathy, Daniel FLANDIN	03/09/2022
Stéphane, Joël FLEURY et Jennifer, Marie, Fabienne GARNIAUX	10/09/2022
Kamel STITI et Caroline, Valérie LESTRAT	10/09/2022
Lyonel, Lucien, Charles MORIN et Florence, Nathalie DARNAUD	17/09/2022
David, Paul, Pierre MIRANNE et Élodie, Stéphanie, Géraldine BONNEFOY	24/09/2022
Pierre, Gilbert, Marc MICHEL et Nadine LINDER	24/09/2022
Valéry, Christian, Bernard YUNG-TORRE et Marion, Betty LOUIS	01/10/2022
Corentin, Cyril PORCHERON et Caroline, Mireille MANON	08/10/2022
Mathieu, Anthony, Joris TREUVEY et Anastasia, Ingrid CLARET	08/10/2022
Grégory, Georges, Yvan VIVIER et Amélie, Gabrielle, Irma MARVILLET	15/10/2022
Francis, Bernard FRUH et Jacqueline, Josette, Pierrette, Jeanne DURAND	21/10/2022
Steve, Fabrice, Tony UHLMANN et Joanie, Evelyne RUCHON	19/11/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS



Jocelyne, Yvonne, Simone, Emilienne BONNARDEL	27/06/2022	Lydie, Lina BETTON	27/09/2022
Guy, Henri, André COMTE	04/07/2022	Eric, Ismaël, Aimé CHABOT	07/10/2022
André, Lucien, Alexis THIERS	09/07/2022	Josette, Jeanne GOUE	08/10/2022
Yvonne, Andrée GOUNON	19/07/2022	Michel, Marcel, Paul BERNE	13/10/2022
Renée, Germaine, Alice VERDELHAN	22/07/2022	Bernard, Marcel, Michel RABEL	17/10/2022
Danielle, Georgette MAZERAT	25/07/2022	Henri, Seraphin, Roger MERCIER	22/10/2022
Paulette, Marie MAISONNEUVE	28/07/2022	Gaston, Augustin, Camille ROUVIERE	22/10/2022
Elda, Sophie CUM	13/08/2022	René, Fernand, François PEYROUSSE	29/10/2022
Annie, Lucette NICOLLE	30/08/2022	Jeanne, Rose BASTIDE	31/10/2022
Marie-Rose, Marguerite FAURE	06/09/2022	Guy, Albert, Paul COUGOULUEGNE	04/11/2022
Odette, Marcelle PRALY	11/09/2022	Patrick, Abdelkader MAZOZ	05/11/2022
Michel, André OLIVIER	14/09/2022	Gilbert, Léon, Max FOUREL	07/11/2022
Claude, Paul, Raoul CANNOVAS	15/09/2022	Bernard, Ambroise, Alphonse HUBERT	10/11/2022
Céline, Marie CROS	18/09/2022	Christiane, Annie BOURRET	04/12/2022



Fête des vins et du jumelage

31 AOÛT, 1^{er} et 2 SEPTEMBRE 2022

